

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2013

L'an deux mille treize, le onze avril, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	26	4 Taxes	Fixation taux des 4 taxes	
2	27	Affectation résultat budget Commune	Affectation résultat budget Commune	
3	28	Affaire à poursuivre en justice	Autorisation au Maire pour affaire a poursuivre en justice	
4	29	Rues	Dénomination des rues	
5	30	Subvention collège	Subvention collège E. FAURE	
6	31	Convention fourrière SPA	Subvention convention fourrière SPA	

L'an deux mille treize, le onze avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 02 avril 2013.

**Etaient présents** : Daniel LACHAIZE, Jean-Thierry LANSADE, Alain BATAÇ, Jean-Luc FAVRETTO, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Marie-France AUDET, Claude ROUCHEYROLLE, Franck POURTAL, Michel CARPENTIER, Annick KOURLATE, Jacques BERTHET, Marie-José GUERIN,

**Absents excusés** : Josiane MANZANAS, Hélène GUISSSET, Marie-Pierre POUGET

**Absent non excusé** : néant

**Procurations** : Mme POUGET à M. LANSADE  
Mme MANZANAS à Mme KOURLATE

**Secrétaire de séance** : Mme GUERIN Marie José

### **Approbation du procès-verbal**

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 28 Mars 2013 pour approbation. Aucune remarque n'est apportée sur le compte rendu et celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **Adoption de l'ordre du jour**

M. le Maire propose d'ajouter trois délibérations à l'ordre du jour :

- approbation nomination des rues
- subvention au collège Elie Faure pour voyage scolaire
- subvention convention fourrière SPA

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

En préambule M. LACHAIZE informe l'ensemble du Conseil de la signature du marché concernant la réhabilitation de l'immeuble Reynaud.

Les travaux devraient commencer le 16 avril. Le site va être sécurisé et l'accès aux deux chemins interdit. Le nécessaire sera fait en termes de sécurité pour la Foire à tout et la fête locale.

## ORDRE DU JOUR

### **BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT**

#### Dépenses de fonctionnement

-001 : charge à caractère général	: 17 000,00 €
-002 : dépenses imprévues	: 3 722,33 €
-023 : virement à la section d'investissement	: 15 000,00 €
-042 : dotations aux amortissements et provisions	: 25 700,00 €
TOTAL	: 68 522,33 €

#### Recettes de fonctionnement

-002 : excédent de fonctionnement	: 17 227,33 €
-042 : reprise sur amortissement et provisions	: 295,00 €
-70 : vente de produits	: 41 000,00 €
-74 : subvention d'exploitation	: 10 000,00 €
TOTAL	: 68 522,33 €

#### Dépenses d'investissement

-040 : subvention d'investissement	: 295,00 €
-020 : dépenses imprévues	: 10 000,00 €
-23 : immobilisation en cours	: 561 500,00 €
TOTAL	: 571 795,35 €

#### Recettes d'investissement

-001 : excédent reporté	: 47 651,35 €
-021 : virement à la section d'exploitation	: 15 000,00 €
-040 : amortissement des immobilisations	: 25 700,00 €
-10 : apport dotations et réserves	: 47 000,00 €
-13 : subventions d'investissement	: 335 000,00 €
-16 : emprunts et dettes assimilées	: 101 444,00 €
TOTAL	: 571 795,35 €

#### Délibération : vote du budget annexe 2013

*Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget annexe assainissement 2013 conformément aux documents transmis.*

*Le budget assainissement est adopté par 15 Voix POUR, 0 contre, 0 abstention*

### **FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION QUATRE TAXES**

Le Maire propose d'augmenter les 4 taxes de 2 % comme les années précédentes.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette augmentation et fixe les taux suivants :

-taxe d'habitation :	10,59 %
-taxe foncière bâtie :	8,89 %
-taxe foncière non bâtie :	38,37 %
-CFE :	15,54 %

## **BUDGET PRIMITIF COMMUNE**

### **Affectation du résultat**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats de l'exercice 2012 du budget principal de la Commune conformément aux documents transmis.

### **Délibération**

*Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 du budget de la Commune fait apparaître un excédent cumulé de 256 749,15 €*

*Il est décidé d'affecter la somme de 150 000 € à l'investissement au compte 1068 du budget 2013 au titre de l'affectation du résultat. Les 106 749,15 restants seront maintenus en recettes de fonctionnement.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.*

Ce budget étant prévisionnel, chaque investissement fera l'objet d'une nouvelle présentation au Conseil Municipal.

### **Dépenses de fonctionnement**

-011 : charges à caractère général	: 167 100,00 €
-012 : charges du personnel	: 287 200,00 €
-014 : atténuation de produits	: 67 232,00 €
-022 : dépenses imprévues	: 40 000,00 €
-023 : virement section d'investissement	: 104 757,15 €
-65 : autres charges de gestion courante	: 124 800,00 €
-66 : charges financières	: 25 000,00 €
-67 : charges exceptionnelles	: 1 000,00 €
TOTAL	: 817 089,15 €

### **Recettes de fonctionnement**

-002 : excédent antérieur reporté	: 106 749,15 €
-013 : atténuation des charges	: 16 000,00 €
-70 : produits des services	: 41 500,00 €
-73 : impôts et taxes	: 353 760,00 €
-74 : dotations, participations	: 287 580,00 €
-75 : autres produits de gestion courante	: 10 500,00 €
-77 : produits exceptionnels	: 1 000,00 €
TOTAL	: 817 089,15 €

### **Dépenses d'investissement**

-001 : déficit d'investissement reporté	: 62 215,52 €
-20 : immobilisations incorporelles	: 5 000,00 €
-16 : emprunts et dettes assimilés	: 63 400,00 €
-23 : immobilisations en cours	: 435 041,63 €
TOTAL	: 565 657,15 €

### **Recettes d'investissement**

-021 : virement de la section de fonctionnement	: 104 757,15 €
-10 : dotation fonds divers et réserves	: 23 500,00 €
-1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	: 150 000,00 €

-13 : subvention d'investissement	: 199 000,00 €
-16 : emprunts	: 87 400,00 €
-165 : dépôt et cautionnement	: 1 000,00 €
TOTAL	: 565 657,15 €

Délibération : Vote du budget primitif 2013 de la Commune

*Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2013 de la Commune conformément aux documents transmis.*

*Le Budget Primitif est adopté à 15 Voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention*

**AFFAIRE A POURSUIVRE EN JUSTICE**

Suite à l'utilisation frauduleuse du tampon de la Mairie et de la signature d'un ancien Maire, une plainte a été déposée.

Le Tribunal ayant des éléments pour une condamnation et une poursuite pénale de l'individu identifié, la MAIF (assureur de la Commune) demande une délibération du Conseil Municipal pour assurer l'assistance juridique et représente M. le Maire au Tribunal.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

**DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES**

Monsieur LANSADE fait remonter une remarque de Mme POUGET concernant « l'impasse du Moulin de Bouty », elle trouverait judicieux de l'appeler « chemin du Moulin de Bouty »

M. BERTHET explique que la commission a suivi des définitions précises pour différencier chemin, impasse et qu'une voie non utilisable par des véhicules 4 roues (hors 4x4, quad et tracteur) est une impasse.

La route de Monbrun doit elle devenir « impasse de Monbrun » ?

M. BERTHET précise qu'un long travail reste à faire, vérification sur place, correction orthographique etc...)

Délibération

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé de mettre à l'étude la dénomination et la numérotation des rues de la Commune.*

*La commission ayant terminée son étude, elle fait part au Conseil de la dénomination retenue des rues.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal y apporte quelques modifications.*

*La commission présentera le projet définitif lors du prochain conseil.*

**CONVENTION FOURRIERE SPA**

Comme chaque année, les services de la SPA indispensables au fonctionnement de la Collectivité, demande la reconduction de la convention fourrière pour l'année 2013.

En contrepartie du service rendu, une indemnité fixée à 0,55 € / habitant sera versée à la SPA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer la convention fourrière et verser la subvention due.

**SUBVENTION COLLEGE ELIE FAURE PORT STE FOY**

Le Maire informe que le Collège Elie FAURE de PORT STE FOY organise un séjour pédagogique du 23 au 28 avril en Espagne pour les élèves de 4° et 3°.

A cet effet, il sollicite une subvention à la Commune.

Il est proposé une subvention de 50 € par élève pour ce séjour.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité octroie la somme de 100 € (50 € x 2 élèves) pour ce voyage.

## **COMMISSIONS ET SYNDICATS**

**Toiture de l'Eglise** : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en ce qui concerne les travaux à effectuer à l'Eglise, les Bâtiments de France ont transmis la liste des architectes à consulter pour la maîtrise d'oeuvre. Une réponse est parvenue en Mairie  
Les demandes de subventions pourraient permettre de couvrir 70 à 80 % de la dépense.  
Ce dossier est en attente, mais le Maire souligne l'urgence des travaux.

Monsieur ROUCHEYROLLE s'informe de l'évolution des interventions concernant les infiltrations d'eaux vers le Musée. Monsieur le Maire explique que la Mairie est en attente d'un devis et de l'accord des propriétaires avant d'effectuer une intervention d'hydrocurage.  
En effet, s'il devait y avoir ouverture de la chaussée, il serait nécessaire de faire une demande d'ouverture de terrain en privé, et de contacter la Communauté de Communes (compétence voirie).  
Un retard d'un mois est à noter sur ce dossier.

**Conseil Municipal des jeunes** : Florentine N'GAPELE COULIBALY informe les conseillers d'un bilan et d'une motivation intéressante pour ce conseil des jeunes.  
-création d'un compte Facebook.  
-projet de rencontres avec d'autres conseils de jeunes  
-projet d'un terrain de jeux et présentation de ce projet au conseil municipal en septembre

### **SIVOS**

Madame GUERIN fait le compte rendu de la dernière réunion du SIVOS à laquelle il a été procédé au vote du budget, à l'élection des deux présidents (SIRS et SIVOS) Mrs NICOULEAU et FAYET et des Membres du bureau : Mmes COCQUART (Montazeau), LEY (St Michel), GUERIN (Montcaret), Mrs ZANNI (Vélines), LABATUT (St Antoine), CLUZEAU (Bonneville).  
La participation des Communes est de 4 € par habitant. La Commune de Ponchat participe à hauteur de 4 €/ 250 habitants.  
Le budget proposé a été adopté à l'unanimité et est consultable en Mairie.  
Le festival côté jardin se déroulera les 28,29 et 30 juin prochain.

### **SIAEP**

Monsieur LANSADE informe le conseil que c'est la dernière année que les Communes participent au remboursement de l'usine d'eau (17 000 €).  
Il est à noter que notre réseau est trop faible (au niveau du calibrage) pour recevoir de nouvelles bornes incendies.

### **Communauté de Communes**

Les statuts ont été entérinés par le Préfet et le budget a été voté au conseil communautaire du 27 mars dernier.  
Le transfert des agents communaux à la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson a été effectué (compétence voirie).

### **SD 24**

Désignation des délégués du SD 24 pour Montcaret  
Titulaire : M. LANSADE Jean-Thierry  
Suppléante : Mme AUDET Marie-France

## SPANC

Monsieur LACHAIZE lit le compte rendu de la commission SPANC du 02 avril dernier où divers points ont été rappelés concernant les compétences du SPANC et les modes de gestion et notamment sur la proposition de délégation de marché public pour l'installation et l'entretien de l'assainissement non collectif pour les particuliers. Les élus s'insurgent sur ce projet qui est pour certain une atteinte au droit privé.

## Routes

La Communauté de Communes va intervenir sur les routes pour du point à temps.

## QUESTIONS DIVERSES

Aire de pique-nique : suite au vandalisme permanent qui affecte cette zone, le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention) la démolition du bâtiment.

Marche du cœur : Monsieur BERTHET remercie les 42 marcheurs qui ont permis de récolter 128 € pour la recherche française en cardiologie.

Feu de la St Jean : Lundi 24 juin. Le Conseil se pose la question pour savoir si on maintien cette date ou si on la change pour le vendredi ou le dimanche soir. La réflexion est ouverte.

Prochain réunion : jeudi 16 mai 2013 à 20 h 30

La séance est levée à 22 h00

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADE		Hélène GUISET	absente
Jean-Luc FAVRETTO		Marie-France AUDET	
Claude ROUCHEYROLLE		Marie-Pierre POUGET	absente
Annick KOURLATE		Florentine N'GAPELE COULIBALY	
Josiane MANZANAS	absente	Marie-José GUERIN	
Jacques BERTHET	absent	Alain BATAÇ	
Franck POURTAL		Michel CARPENTIER	

